



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET

2025

Mesdames, Messieurs

Tel que prévu au *Code municipal du Québec*, nous vous présentons aujourd'hui un document explicatif pour résumer le budget de l'année financière 2025 de la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

REVENUS	2023	2024	2025
REVENUS DE TAXES	1 353 756.00 \$	1 442 445.00 \$	1 345 193.00 \$
REVENUS DE COMPENSATIONS	77 967.00 \$	104 227.00 \$	96 369.00 \$
AUTRES RECETTES LOCALES	263 808.00 \$	346 198.00 \$	366 320.00 \$
REVENUS DE TRANSFERTS	695 866.00 \$	1 070 050.00 \$	1 552 668.00 \$
AFFECTATIONS	- \$	- \$	
TOTAL RECETTES ET AFFECTATIONS	2 391 397.00 \$	2 962 920.00 \$	3 360 550.00 \$
DÉPENSES			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	464 470.00 \$	523 600.00 \$	574 195.00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	211 280.00 \$	190 060.00 \$	235 585.00 \$
TRANSPORTS	741 605.00 \$	1 047 395.00 \$	1 236 830.00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	253 445.00 \$	277 050.00 \$	306 295.00 \$
URBANISME	72 815.00 \$	75 720.00 \$	95 165.00 \$
LOISIRS ET CULTURE	209 940.00 \$	319 395.00 \$	347 205.00 \$
AUTRES DÉPENSES	437 842.00 \$	529 700.00 \$	565 275.00 \$
AFFECTATIONS	- \$	- \$	
TOTAL DÉPENSES ET AFFECTATIONS	2 391 397.00 \$	2 962 920.00 \$	3 360 550.00 \$
Taux de la taxe foncière générale	1.30 \$	1.38 \$	0.935 \$
Taux du service des égouts (mètre linéaire)	1.6404/m	1.6404/m	1.6404/m
Taux du service des égouts (résidence unifamiliale)	100.00 \$	105.00 \$	160.00 \$
Taux du service des vidanges	239.00 \$	275.00 \$	318.35 \$
Taux pour les fosses septiques et puisards	155.00 \$	150.00 \$	145.00 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Neuf projets totalisant 1 919 00.00 \$ \$ ont été inscrits au programme triennal d'immobilisations. Les principaux projets sont : Équipement de protection respiratoire, l'achat d'un camion 10 roues pour l'entretien de nos chemins, asphaltage (Bérubé, Commerciale, Tardif), ponceau Vauban, agrandissement du garage municipal, aménagement serre urbaine. Il est à noter que ces projets ne constituent que des **INTENTIONS DE DÉPENSES** exigées par les Affaires municipales et fournissent à votre conseil municipal un outil supplémentaire de planification des investissements à long terme.

COMMENTAIRES

En 2025, le taux de la taxe foncière diminuera de 0.445 \$ portant celui-ci à 0.935 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le tarif pour les vidanges a dû être augmenté de 43.35 \$ et la tarification pour l'assainissement des eaux et des égouts a été modifiée. En effet, le pied linéaire a été conservé à taux a été réduit à 1.6404/m\$ et un tarif par logement résidentiel a été introduit soit 160.00 \$ du logement. De plus, un tarif spécial correspondant à 75% du tarif des logements résidentiels a été introduit pour les logements locatifs et les commerces branchés au réseau d'égout. Cependant, le tarif pour les fosses septiques et les puisards diminuera de 5.00\$. Le compte de taxes sera payable en **6 versements égaux** et les dates des versements seront identifiées sur le compte de taxes. **Nous espérons que toute la population prendra connaissance de ce document** et soyez assurés que le personnel au bureau municipal se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Les membres du conseil, ainsi que le personnel de la municipalité, vous souhaitent une

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE.



Mélissa Lord, mairesse